



OBJECTIF(S)

- Maîtriser les règles de la Loi PINEL, les nouveaux délais en matière de congé, prévenir et gérer au mieux toutes situations conflictuelles par une connaissance actualisée de la jurisprudence

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Administrateurs de biens et collaborateurs
Agents immobiliers et collaborateurs
Conseils en investissement et Immobilier d'Entreprise

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en droit immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - LES CONFLITS D'APPLICATION D'UN BAIL COMMERCIAL SELON L'UTILISATION DES LOCAUX

II - LES RISQUES DE CLAUSES TYPES LITIGIEUSES

III - L'OCCUPATION DES LOCAUX

IV - LES CONFLITS D'APPLICATION ET D'INTERPRÉTATION DU BAIL COMMERCIAL

V - LES CONFLITS CONCERNANT L'ÉVOLUTION DE LOYER

VI - LES CONFLITS RELATIFS À L'APPLICATION DE LA CLAUSE RÉSOLUTOIRE

VII - LES CONFLITS LORS DU RENOUVELLEMENT DU BAIL

VIII - PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS DE GESTION EN CAS DE DÉPÔT DE BILAN DU LOCATAIRE



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap